



CLASSES EN LUTTE

Bulletin de la fédération CNT des Travailleurs-euses de l'éducation

n°243, hebdomadaire, lundi 25 mai 2020

Lire ou relire les premières **Mauvaises Herbes**, c'est possible sur le site dans la rubrique dédiée

La Mauvaise Herbe n°6 la revue de la Cnt-éducation
Abonnez-vous !
Bulletin dans la rubrique dédiée sur le site cnt-f.org/ftc



Préavis de grève

La CNT éducation dépose chaque semaine des préavis de grève pour soutenir les mobilisations des personnels. Ces préavis couvrent tous les personnels au niveau local comme national. Ces préavis peuvent servir à défendre des élèves menacés d'expulsion pour défaut de papiers.

Pour nous contacter :
07 82 14 98 31

L'école d'après

Etre ou ne pas être accueilli.es

"Le dispositif d'activité partielle sera en place jusqu'au 1er juin" avait annoncé le premier ministre lors de la présentation de son plan de déconfinement. Cette date est devenue le mantra des personnels d'éducation : comment accueillir tous les élèves avec un protocole sanitaire aussi contraignant ? Quels critères retenir ? Depuis la réouverture des établissements scolaires, c'est la prise de tête. Parents "prioritaires" ou non pour inscrire leur.s enfant.s dans les classes d'accueil. Que répondre aux urgences sociales ? Et les enfants en situation de handicap ? La pression monte et l'alternance va devenir la règle : **école à l'école** et **école à la**

maison. Big Blanquer ne l'a pas encore ajouté à son vocabulaire. Cette "école" d'après sous, des collègues s'y refusent. Elles et ils écrivent à leurs chefs. *"Pour être applicable avec un minimum d'humanité, ce protocole implique que nous accueillions un minimum d'élèves. On nous demande donc de choisir, en dehors des ayants droits, parmi nos élèves, celles et ceux qui pourront retourner à l'école et par conséquent, celles et ceux qui ne pourront pas. Qui sommes-nous pour faire cela ?"*, écrivent des profs de Vitry (94) dans une lettre adressée aux IEN, recteur et ministre. *"Nous refuserons systématiquement de le faire."*

Dicoronavirus éducation 5

Big Blanquer aime l'oxymore et l'antiphrase. Il est d'une obscure clarté et très drôle.

- **Ecole de demain**. Nous sommes vraiment des petits joueurs : évoquer *l'école d'après* quand Big Blanquer en est à *l'école de demain*. Elle sera à distance. Frédérique Meunier, députée veut inscrire un tout petit amendement en guise de nouvelle loi (proposition n°2967 du 19 mai 2020) pour rendre "obligatoire" l'école à distance.
- **2S2C**. L'amour de l'E.N. (Éducation Nationale) pour les sigles est connu. Big B. vient d'en sortir un dernier : **S**port, **S**anté, **C**ulture, **C**ivisme. C'est pour en finir avec les profs d'EPS et permettre aux clubs et associations de s'investir dans le Public scolaire. Privé d'école !
- **Prime covid-19**. On a les palmes. On aura donc une prime exceptionnelle, si on a assuré *présentiel et distanciel* en même temps (!). De 4 à 9 jours = 330 euros ; 9 à 14 = 660 euros et 1000 euros pour 15 jours d'accueil. Faut pas s'emballer ! Au quotidien, une étude + une cantine, ça chiffre pareils. Faut l'avouer, on n'est pas en première ligne comptable !

Exonération des loyers en Cité-U pour tou-te-s

Si on ne peut pas imputer l'entièreté des difficultés liées à la précarité étudiante au confinement et la fermeture généralisée des facs, la situation de crise sanitaire les a sévèrement renforcées. Pertes de jobs, obligation de rester en Cité-U suite à la limitation des déplacements, isolement, difficultés à se nourrir, stress etc. sont les multiples facteurs d'une dégradation des conditions de vie et d'études des étudiant-e-s.

À cela s'ajoutent les perturbations, liées à l'état d'urgence sanitaire, que connaissent les secteurs de l'économie (tourisme, restauration, culture...) qui emploient la majeure partie des étudiant-e-s pendant l'été. Ces rémunérations représentent une part importante et vitale des revenus annuels des étudiant-e-s. Il faut que les instances publiques de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche le reconnaissent et réagissent en conséquence. Des mesures fermes doivent être prises pour éviter une nouvelle hausse de la précarité, quand on sait que la plupart des étudiant-e-s vivent déjà sous le seuil de pauvreté.

Une chose est sûre, le ministère n'est pas dénué d'outils pour agir et limiter le phénomène, la question repose surtout sur le choix politique d'en faire usage ou non.

Les principaux leviers d'aides financières directes ou indirectes à destination des étudiant-e-s sont l'octroi de bourse sur critères sociaux et la mise à disposition de logements étudiants au loyer inférieur au prix du marché. C'est ainsi que des CROUS ont pu décharger leurs résident-e-s du paiement de leurs loyers en avril et en mai.

Nous en appelons à la responsabilité des ministères de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et de l'Economie et des Finances de ne plus laisser ses étudiant-e-s survivre et subir les conséquences d'une négligence d'État. **Nous réclamons la généralisation de l'exonération des loyers pour les étudiant-e-s en résidence universitaire à partir du mois d'avril jusqu'à la rentrée de septembre.**

Ce texte fait l'objet d'une pétition. On peut la signer là :
<https://www.change.org/p/frédérique-vidal-exonération-des-loyers-en-cité-u-pour-tou-te-s>

Blanquer totalement déconfiné 3

Parcoursup fuite. La plateforme préférée de Big Blanquer a laissé lire 6500 dossiers confidentiels sur Internet dans la nuit du dimanche 17 au lundi 18 mai*. Les noms, prénoms, profils, engagements des lycéen.nes du lycée Janson-De-Sailly à Paris, candidat.es à une classe préparatoire, ont été dévoilés. Ce n'est pas la faute des "serveurs de Parcoursup". Ce n'est pas "une faille de sécurité de la plateforme". Ce n'est pas non plus "imputable à une erreur interne". Bref, personne n'est responsable, mais le ministère a annoncé des "investigations plus poussées... pour connaître l'origine de cette situation". ça promet !

*<https://www.mediapart.fr/journal/france/190520/parcoursup-6-500-dossiers-confidentiels-d-eleves-ont-ete-diffuses-sur-internet>

